

COMMUNE DE MARCILLY EN GAULT

Procès-verbal du Conseil Municipal du 13 novembre 2019

Membres présents : 13

Agnès THIBAUT, Bernard CHAUVIN, Michel GIRAULT, Michel POULIN, Jean-Pierre AMOUREUX, Marina BANAS, Régis DEXANT, Gaëlle FORNETTE-BONJUS, Sébastien GAY, Aline MOLLER-GRASSER, Patricia ROBIN-IBANEZ, Pascal ROUSSEL, Valérie de SARIAC.

Madame le Maire ouvre la séance à 18h30 et confie le secrétariat de séance à Aline MOLLER-GRASSER.

Ordre du jour :

Approbation du PV du 09/10/2019

Adressage : délibération du nom de certaines voies (impasse, rue et route)

Gîte communal

Informations diverses

Procès-verbal du conseil municipal du 09/10/2019 : approuvé à l'unanimité

Adressage : l'opération présentée lors du précédent conseil a consisté dans une 1^{ère} phase à relever les problématiques des noms de voies sur l'ensemble de la commune (centre bourg et écarts). Sur les 16 cas recensés, la plupart nécessite l'officialisation de noms d'usage : seules 2 voies dont les noms font doublon demandent à être renommées : il s'agit d'une part de l'impasse de l'Alambic (par rapport à la rue de l'Alambic) et de la rue de Loreux (par rapport à la route de Loreux). Après débat le conseil s'accorde à l'unanimité sur les propositions suivantes :

L'impasse de l'Alambic devient impasse des Vignes en référence aux vignes qui existaient autrefois dans ce secteur, et la rue de Loreux se voit attribuer le nom emblématique de rue de la Salamandre.

L'étape suivante consiste à attribuer ou vérifier les N° des maisons en rapport avec la distance depuis le début de la route concernée. Ce travail conséquent demande la constitution d'une équipe.

Viendra ensuite le temps de la saisie informatique, travail non moins lourd mais indispensable, qui fixera l'adresse précise et complète de chaque Marcigaultais nécessaire pour la mise en place de la fibre et qui abondera les fichiers de la Poste, des Impôts ...

Gîte communal : depuis le précédent conseil l'étude sur la tarification (ensemble du gîte chambres + salles) a abouti aux propositions suivantes :

Tarif pour Juin Juillet Août + période de Noël et Jour de l'An + vacances scolaires toutes zones :

Semaine 1300 €

Week-end 2 nuits 845 €

Mid-week (lundi au jeudi) 1170 €

Tarif autres périodes :

Semaine 1100 €

Week-end 2 nuits 715 €

Mid-week (lundi au jeudi) 990 €

Pour chaque location forfait nettoyage obligatoire : 100 €

+ Taxe de séjour de 3 % (enfant exonéré jusqu'à 18 ans)

Tarif salle (location au dernier moment) : 100 €

Caution : 2000 €

Par ailleurs l'équipement du gîte se poursuit : mobilier, literie, vaisselle...

Informations diverses :

Manifestation de la Sainte Barbe à Neung le 30 novembre 2019 à 18h

Manifestation de la Sainte Barbe à la Ferté Imbault le 7 décembre 2019 à 18h

Inauguration du gîte et de la salle des fêtes de Marcilly le 14 décembre 2019 à 10h

Jeu des 1000 €uros le 19 décembre 2019 à la salle des fêtes de Marcilly à 18h30

Prochain conseil municipal : vendredi 13 décembre 2019 à 18h30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h10

La secrétaire de séance

Le Maire